

Esch-sur-Alzette, le 7 mai 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 17 mai 2024 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et la société anonyme « TD INVEST LUX SA »

Acte de cession par lequel la société anonyme « TD INVEST LUX SA » cède à titre gratuit à la Ville la parcelle suivante :

- n°2859/19506, place voirie, d'une contenance de 08 ca, au lieu-dit « Rue Joseph Kieffer »

inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord.

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et dans le but de l'intégrer dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur